AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1613
FR0010474130-FS0775

7 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DEMOS

(Alternext)

Par courrier reçu le 7 juillet 2016, la société Penthièvre SAS[1] (1 Parvis de la Défense, 92000 Nanterre) a déclaré avoir franchi, individuellement, en hausse, le 1er juillet 2016, le seuil de 50% du capital de la société DEMOS et détenir individuellement 6 808 833 actions DEMOS représentant 8 081 050 droits de vote, soit 55,93% du capital et 46,00% des droits de vote de cette société[2].

Penthièvre détient, de concert avec la famille Wemaëre[3], 10 515 087 actions DEMOS représentant 15 477 670 droits de vote, soit 86,38% du capital et 88,11% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Penthièvre SAS	6 808 833	55,93	8 081 050	46,00
Famille Wemaëre	3 706 254	30,45	7 396 620	42,10
Total concert	**10 515 087**	**86,38**	**15 477 670**	**88,11**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions DEMOS dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée sur les titres DEMOS[4].

Par ailleurs, la société Penthièvre SAS a précisé détenir, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général :

- 200 410 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) exerçables à tout moment jusqu'au 28 juillet 2016, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 12,50 €, à 1,086 action DEMOS ;

- 3 300 000 BSA 2013, répartis en trois catégories (BSA 1, BSA 2 et BSA 3)[5] exerçables à tout moment jusqu'au 23 mai 2023, aux prix respectifs de 4,90 € pour les BSA 1, 7,36 € pour les BSA 2 et 9,81 € pour les BSA 3, chaque BSA donnant droit, par exercice, à 1,019 action DEMOS ;

- 3 100 000 BSA 2014 exerçables à tout moment jusqu'au 31 décembre 2024, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 2 €, à 1 action DEMOS ;

- 3 200 000 obligations convertibles en actions (OCA 2012), convertibles à tout moment jusqu'au 18 octobre 2019, chaque obligation donnant droit par conversion à 1,019 action DEMOS ; et

[1] Détenu à 100% par la société de droit hongkongais Hong Kong Weidong Cloud Education Group, contrôlée par le groupe Weidong Cloud Education, lui-même contrôlé par Monsieur Duanrui Wang.
[2] Sur la base d'un capital composé de 12 172 837 actions représentant 17 567 144 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Comprenant Jean Wemaëre, Financière Wemaëre, Geneviève Wemaëre, Albert Wemaëre, Paule Gauffriau, François Wemaëre et Jacques Wemaëre, agissant de concert.
[4] Cf. notamment 216C1602 du 6 juillet 2016.
[5] Soit 825 000 BSA 1, 1 237 500 BSA 2 et 1 237 500 BSA 3.

- 3 450 000 obligations convertibles en actions (OCA 2014), convertibles à tout moment jusqu'au 1er juillet 2021, chaque obligation donnant droit par conversion à 1 action DEMOS.

En outre, la famille Wemaëre a précisé détenir au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général 263 207 BSAAR[6] exerçables à tout moment jusqu'au 28 juillet 2016, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 12,50 €, à 1,086 action DEMOS.

[6] Dont 118 098 détenus par Monsieur Jean Wemaëre, 50 426 détenus par Madame Geneviève Wemaëre, 90 666 détenus par la société Financière Wemaëre, 4 016 détenus par Monsieur Albert Wemaëre, et 1 détenu par Monsieur François Wemaëre.